



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

LA PRESIDENCE DU PARTI

Kinshasa, le 15/03/2018

N°CAB/PR/UDPS/TL/2018/007

Transmission copie pour information à (aux) :

- Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale.
Palais du Peuple, Kinshasa/Lingwala
- Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)
Kinshasa/Gombe.
- Monsieur le Président du Groupe Parlementaire UDPS et Alliés.
Palais du Peuple, Kinshasa/Lingwala

Concerne : **Remplacement du Délégué
de l'UDPS au poste de
Rapporteur de la CENI**

✓ **A l'Honorable Président de l'Assemblée
Nationale
Palais du Peuple
à Kinshasa/Lingwala**

Honorable Président,

Nous référant à votre lettre N°/Réf.: RDC/AN/CP/AM/CM/02/148/2018 du 20 février 2018 adressée au Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), relative à l'objet en concerne ; notre Parti, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, « UDPS », juge **inopportun** le remplacement de son délégué au poste de Rapporteur de la CENI en ce moment crucial du processus électoral.

En effet, il y a plusieurs raisons qui nous incitent à évoquer cette **inopportunité**, notamment :

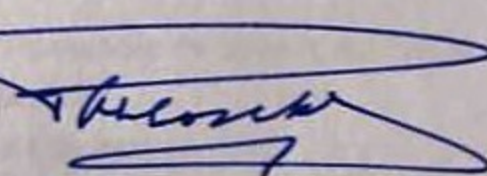
1. L'UDPS n'a jamais retiré sa confiance à son Délégué au Bureau de la CENI ;

2. Les dispositions de l'Accord politique et inclusif du 31 décembre 2016, plus spécialement en son point IV. 5B du chapitre IV, ne font pas obligation à chaque composante de procéder au remplacement de son délégué à la CENI. Bien plus, selon les mêmes dispositions, le délai de 14 jours accordé aux composantes est forclos ;
3. Pour des raisons d'intérêt supérieur de la Nation, retirer le Rapporteur du Bureau de la CENI à cette étape délicate de la consolidation du fichier électoral dont il est le Superviseur légal va sûrement perturber le déroulement du processus avec comme conséquence fâcheuse de retarder l'organisation des élections prévues le 23 décembre 2018.

Par ailleurs, indépendamment de la lettre vous adressée en décembre 2017 par le Président élu de l'UDPS à l'issu de notre Congrès Extraordinaire, toutes les autres correspondances que vous auriez reçues ont été signées par des personnes sans titre ni qualité pour engager notre Parti politique l'UDPS.

Veillez agréer, Honorable Président, l'expression de notre haute considération.




Tharcisse LOSEKE NEMBALEMB
Président Délégué